

Pour les droits des travailleur-euses LGBTI

une attaque à un-e travailleur-euse est une attaque à tou-te-s

Le 23/03/2023, le Conseil d'Etat a statué qu'un **changement de genre** sur l'état civil n'a **pas d'effet rétroactif** sur les données personnelles. En conséquence, les anciens employeur-euses ne sont pas obligé-es de corriger le genre et le prénom dans leurs fichiers. **La non-concordance de prénoms complique la reconnaissance de l'ancienneté d'un-e salarié-e, et a déjà été instrumentalisée pour cela.** Il s'agit encore d'un recul pour le droit des travailleur-euses : pouvoir baisser le salaire des travailleur-euses plus vulnérables, c'est une attaque à l'ensemble de travailleur-euses.

La casse sociale engagée pendant le premier quinquennat Macron continue. En première ligne de cette casse des services publics et des aides sociales se trouvent les personnes trans qui dépendent souvent de ces deux institutions pour accéder à des conditions de vie décentes. **Face à cette menace nous restons solidaires, une attaque à un-e travailleur-euse est une attaque à tou-te-s.**

Nous reconnaissons le genre des femmes et des hommes transgenres, ainsi que des personnes non-binaires.

C'est pourquoi Solidaires Informatique s'engage à soutenir et accompagner les personnes trans et/ou intersexes faisant face à la transphobie sur leur lieu de travail, que ce soit pour un changement de nom, la lutte contre les discriminations (y compris liées à la santé) et même la perte d'emploi.

Nous publierons aussi un guide de lutte contre la transphobie au travail, accessible à destination de tou-te-s pour pérenniser cet engagement au delà de la simple structure syndicale.

De plus, nous demandons :

- Le **respect des lois** portant sur les discriminations subies par les personnes trans et intersexes.
- La **disparition du marqueur de genre** à l'état civil et le changement libre et gratuit de cet état civil
- La **fin des procédures médicales imposées** aux personnes intersexes

Solidaires
Informatique
Union Syndicale Solidaires

www.solidairesinformatique.org

contact@solidairesinformatique.org



@solidairesinformatique



@SolinfoNat

Pour les droits des travailleur-euses LGBTI

une attaque à un-e travailleur-euse est une attaque à tou-te-s

Le 23/03/2023, le Conseil d'Etat a statué qu'un **changement de genre** sur l'état civil n'a **pas d'effet rétroactif** sur les données personnelles. En conséquence, les anciens employeur-euses ne sont pas obligé-es de corriger le genre et le prénom dans leurs fichiers. **La non-concordance de prénoms complique la reconnaissance de l'ancienneté d'un-e salarié-e, et a déjà été instrumentalisée pour cela.** Il s'agit encore d'un recul pour le droit des travailleur-euses : pouvoir baisser le salaire des travailleur-euses plus vulnérables, c'est une attaque à l'ensemble de travailleur-euses.

La casse sociale engagée pendant le premier quinquennat Macron continue. En première ligne de cette casse des services publics et des aides sociales se trouvent les personnes trans qui dépendent souvent de ces deux institutions pour accéder à des conditions de vie décentes. **Face à cette menace nous restons solidaires, une attaque à un-e travailleur-euse est une attaque à tou-te-s.**

Nous reconnaissons le genre des femmes et des hommes transgenres, ainsi que des personnes non-binaires.

C'est pourquoi Solidaires Informatique s'engage à soutenir et accompagner les personnes trans et/ou intersexes faisant face à la transphobie sur leur lieu de travail, que ce soit pour un changement de nom, la lutte contre les discriminations (y compris liées à la santé) et même la perte d'emploi.

Nous publierons aussi un guide de lutte contre la transphobie au travail, accessible à destination de tou-te-s pour pérenniser cet engagement au delà de la simple structure syndicale.

De plus, nous demandons :

- Le **respect des lois** portant sur les discriminations subies par les personnes trans et intersexes.
- La **disparition du marqueur de genre** à l'état civil et le changement libre et gratuit de cet état civil
- La **fin des procédures médicales imposées** aux personnes intersexes

Solidaires
Informatique
Union Syndicale Solidaires

www.solidairesinformatique.org

contact@solidairesinformatique.org



@solidairesinformatique



@SolinfoNat